



CREPS PACA

Etablissement Public du Ministère de la Santé et des Sports
Aix en Provence | Antibes | Boulouris

➤ BREVET PROFESSIONNEL BPJEPS - Certificat de spécialisation Escrime

CREPS PACA Site de Boulouris

Compétences, prérogatives débouchés :

Le titulaire du CS « escrime » :

- réalise de manière autonome des activités de découverte, d'initiation et d'animation en escrime
- détermine des objectifs et des contenus d'activités compatibles avec les caractéristiques des différents publics
- choisit des démarches pédagogiques permettant à chaque pratiquant d'apprendre et de progresser dans l'activité
- gère les différents types de pratiques en toute sécurité
- participe à la gestion et à la maintenance du matériel spécifique

Les structures dans lesquelles il exerce son activité sont :

- les associations sportives, d'éducation populaire ou de théâtre
- les structures d'animation de vacances ou périscolaires
- les collectivités locales

Public concerné :

Conditions : être engagé dans une formation BPJEPS à Boulouris ou être titulaire d'un BP JEPS « activités physiques pour tous », « loisirs tous publics », « activités gymniques de la forme et de la force » ou « animation culturelle » (ou d'un Bees 1^{er} degré équivalent).

Contenu de la formation :

4 unités capitalisables avec les objectifs suivants :

- UC 1 - Être capable de présenter l'activité escrime aux trois armes en toute sécurité
- UC 2 - Être capable gérer, d'entretenir et de réparer tous les matériels
- UC 3 - Être capable de réaliser un projet d'animation de l'activité escrime
- UC 4 - Être capable de proposer une animation basée sur l'activité escrime artistique

Calendrier :

Dates de la formation :

du 21 au 25/02/2011 et du 21 au 25/03/2011 et du 18 au 22/04/2011 et du 16 au 20/05/2011 pour la formation en centre

70 H en entreprise entre le 26/02 et le 03/06/2011

Volume horaire global : 210H

Nombre d'heures en centre (CREPS) : 140 H

Nombre d'heures en entreprise : 70 H

Nombre de places : 20

Modalité d'évaluation et certification

3 épreuves :

Epreuve n° 1 : épreuve pratique concernant les techniques aux trois armes, la sécurité, les matériels et les équipements suivie d'un oral.

Epreuve 2 : épreuve écrite concernant les techniques aux trois armes, la sécurité, les matériels et les équipements.

Epreuve 3 : trois pédagogies collectives :

-L'escrime adulte (débutants)

-L'escrime scolaire

-L'escrime artistique

1 type de public en situation professionnelle en entreprise, les 2 autres en centre

Aspects financiers :

Tarif de la formation : 1 414 €

Hébergement et restauration : voir « infos pratiques » sur le site

Inscription :

Dossier à télécharger sur le site <http://www.crepspacaboulouris.fr> ou à retirer au secrétariat des formations

et à déposer pour le 21/01 /2011 **délais de rigueur**

Responsable de la formation : Jacques REILHES
